SOLUTIONS D'ENCAISSEMENT ET DE GESTION AEM Softs

: 09 70 198 198
: 09 70 198 198
www.aemsoftts.com

Les anomalies de ventes :

Ce que nous appelons **« anomalies de ventes »** correspond à toutes les ventes effectuées en caisse que le logiciel ne parvient pas à classifier automatiquement.
Nous allons vous expliquer ci-dessous les différents cas de figure ainsi que les actions à effectuer.
Pour gérer vos anomalies de ventes, il vous suffit de cliquer sur ce bouton afin d'accéder au tableau.



Si le bouton n'est pas présent, cela signifie que vous n'avez actuellement **aucune anomalie de vente** à traiter.
Il se trouve normalement en bas à droite de l'écran.

Le tableau affiché devrait ressembler à ceci :

Traitement des anomalies de ventes

date de vente	Codif.	Parution	H/S	Désignation	Dernière parution livrée	H/S		Opérati
18/08/2026	40585	2606	S	BRETAGNE MAGAZINE HS	2607		Stock	Ne rien faire
20/08/2026	40585	2607	H	BRETAGNE MAGAZINE HS	2607		Stock	Ne rien faire
27/08/2026	19427	161		OFFRE CPL TT COMPREN	161		Stock	Ne rien faire
27/08/2026	19427	161		OFFRE CPL TT COMPREN	161		Stock	Ne rien faire
28/08/2026	18884	99		ARGUS EURO	99		Stock	Ne rien faire

1er cas de figure (le plus fréquent) :

05/06/2026	2256	42		MON ROBOT CE HEROS C	45		Stock	Affecter à la dernière parution livré

Le mauvais numéro de parution a été détecté dans la première colonne **« Parution »**. La valeur peut être **0** ou correspondre à un autre numéro de parution. Dans ce cas, sélectionnez **« Affecté à la dernière parution livrée »** dans la colonne verte.

2ème cas de figure :

09/07/2026	13588	7	H	POCH.JDM HS SPL AVEN	0	H	Stock	Supprimer

Le logiciel a détecté une vente sur un produit que vous n'avez, selon lui, **jamais reçu**. Vous pouvez l'identifier car la colonne **« Dernière parution livrée »** indique **0**. Dans ce cas, vous pouvez sélectionner **« Supprimer »** dans la colonne verte. Restez toutefois attentif lors des prochaines livraisons de ce magazine et vérifiez qu'il apparaît bien dans le **BL informatique**.

3ème et dernier cas de figure :

24/08/2026	0	2606	H		0		Stock	Ne plus faire apparaitre ce code EAN

La codif de la vente n'est pas connu dans notre logiciel (arrive souvent pour la presse local) on peut le voir car la colonne « Codif » est à 0, dans ce cas sélectionner « Ne plus apparaitre ce code EAN » ainsi il ne vous embêtera plus.

(fin des explications sur la 2ème page)

AEM Softs

Dans tous les cas, après avoir effectué votre sélection, quittez le menu à l'aide du bouton **« Quitter »**, situé en bas à droite.
Une fenêtre de confirmation s'affichera alors. Répondez **« OUI »** afin d'appliquer les modifications.

⚠ **ATTENTION :** Si vous ne gérez pas vos anomalies de ventes, vous aurez forcément des **erreurs de stock** et donc des **quantités incorrectes dans les retours d'invendus estimés par le logiciel**.

Les Magazines étranger :

Les magazines étrangers sont tous les magazines provenant d'un autre pays.

Chaque pays ayant normalisé ses **codes-barres** de manière différente, nous allons devoir effectuer une petite manipulation afin de résoudre ce problème.

Accédez à la fiche du magazine à l'aide de ce bouton : 

Puis, en haut de la fiche, dans la partie **« Code EAN »**, saisissez le code indiqué sur votre magazine étranger (par exemple, le *New York Times*).

Vérifiez que l'option **« Code EAN étranger affecté »** est bien cochée automatiquement, comme indiqué ci-dessous :



Pensez bien à effectuer un **envoi vers votre système de caisse** afin de mettre à jour les informations et de permettre le scan correct de tous les magazines en caisse.

Utilisez le bouton **« Envoi caisse »** ou reportez-vous à la première documentation pour plus d'informations.